



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5070
30 janvier 1962
ORIGINAL : FRANCAIS

NOTE VERBALE EN DATE DU 30 JANVIER 1962 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LA DELEGATION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO (LEOPOLDVILLE)

La délégation permanente de la République du Congo (Léopoldville) auprès des Nations Unies présente ses compliments à Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies et a l'honneur, au nom de la République du Congo (Léopoldville), de le prier de bien vouloir autoriser cette délégation à participer aux débats du Conseil de sécurité où sera discutée la situation du Congo.

La délégation permanente de la République du Congo (Léopoldville) auprès des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler à Monsieur le Secrétaire général, les assurances de sa plus haute considération.

62-02228

